

GUIDE PRATIQUE FISCAL

# Declaration d'impôts VD

Guide pratique & checklist  
Canton de Vaud — 2025

2025



Edition 2025 — 2026 | Droit fiscal suisse | Optimisé pour résidents helvétiques

**CONSEIL HELVKIT**

Soumettez votre déclaration avant le 15 mars (pas le 31 mars). Les serveurs VaudTax saturent la dernière semaine. Vous recevez votre taxation définitive 3 à 4 mois plus tôt — utile pour planifier des rachats LPP ou des décisions immobilières en cours d'année.

## Documents a rassembler avant de commencer

Rassemblez l'integralite des documents ci-dessous avant d'ouvrir VaudTax. Commencer la declaration sans tous les documents disponibles est la principale cause d'erreurs et d'omissions. Le cout fiscal d'une erreur de deduction est souvent superieur au temps gagne.

### Documents employeur / prevoyance

- Certificat(s) de salaire (formulaire 5) — verifier lignes F, G, H
- Attestation de prestations de chaque caisse de pension (LPP)
- Confirmation annuelle de versement pilier 3a (banque ou assurance)
- Releve de compte bancaire au 31 decembre (solde fin d'annee)
- Attestations de rendements (dividendes, coupons, interet compte epargne)
- Releve de depot titres avec valeur totale au 31 decembre
- Certificat de valeur de rachats assurances-vie (si applicable)

### Documents financiers / immobilier

- Avis de taxation annee precedente (reference codes de deductions acceptes)
- Contrat de bail actuel (loyer annuel brut, charges locatives separees)
- Titre de propriete + extrait RF si proprietaire (valeur locative incluse)
- Attestation interet hypothecaire annuel (si pret immobilier)
- Receipts frais medicaux et soins dentaires (> 5% du revenu net)
- Justificatifs frais de garde d'enfants tiers (max CHF 15'200 / enfant)
- Attestation cotisations associations professionnelles (syndicat, ordres)

### Deductions diverses

- Recu de versement aux partis politiques (deductible jusqu'a CHF 10'100)
- Recu dons aux organisations d'utilite publique (> CHF 100, ONG reconnue)
- Attestation de pension alimentaire percue ou versee
- Documents frais de formation continue (directement liee a l'activite)
- Frais professionnels non rembourses (outils, materiel, formations)

#### CONSEIL HELVKIT

Le certificat de salaire est souvent errone. Verifiez systematiquement la ligne G (frais professionnels rembourses par l'employeur) et la ligne F (cotisations LPP deduites). Une erreur sur ces lignes vous fait payer trop d'impot sans le savoir. Signalez toute inexactitude a votre employeur avant de déposer la declaration.

## Deductions : overview cantonal + federal

Le canton de Vaud applique son propre bareme de deductions, parfois plus favorable que le federal. Utilisez le maximum des deux. Les montants indiqués sont les plafonds 2025 — certains sont indexés sur l'inflation.

| Deduction                          | VD max.                                   | Fed. max.          | Justificatif                 |
|------------------------------------|---|--------------------|------------------------------|
| Frais transport domicile-travail   | CHF 0.70/km, frais reels                  | CHF 3'000 (forc.)  | Abonnement TP ou frais reels |
| Frais repas (> 5 km ou cafeteria)  | CHF 3'200                                 | CHF 3'200          | Attestation employeur        |
| Frais professionnels forfait       | 3% du sal. (min CHF 2'000, max CHF 4'000) | 3% (max CHF 4'000) | Aucun (forfait)              |
| Formation continue / reorientation | CHF 12'000                                | CHF 12'900         | Facture etablissement        |
| Versement pilier 3a (salarie LPP)  | CHF 7'258                                 | CHF 7'258          | Attestation banque/assur.    |
| Dons aux org. d'utilite publique   | 20% du revenu net                         | 20% du revenu net  | Recus (>CHF 100)             |
| Prime assurance-maladie (LAMal)    | Forfait inclus dans deduction generale    | -                  | Aucun                        |
| Frais medicaux nets                | 5% du revenu net (seuil)                  | 5% du revenu net   | Recu medecin/pharmacie       |
| Garde enfants tiers (par enfant)   | CHF 15'200                                | CHF 25'500         | Factures creche/nourrice     |
| Pension alimentaire versee         | 100% montant                              | 100% montant       | Jugement + preuve virement   |

**PILIER 3A** : deduction la plus impactante disponible pour un salarie suisse. A revenu CHF 100'000 (VD, Lausanne), verser CHF 7'258 en 3a reduit votre impot d'environ CHF 1'887 immediatement — le cout net reel du versement est donc CHF 5'371. Sur 30 ans, le gain cumule (economies fiscales + rendement) depasse CHF 200'000.

### CONSEIL HELVKIT

La deduction pour frais de repas (CHF 3'200 en VD) est accordee automatiquement si votre lieu de travail est a plus de 5 km du domicile ou si aucune cafeteria n'est disponible. Verifiez cette case dans VaudTax : beaucoup de contribuables l'omettent et laissent des centaines de francs sur la table.

## Deductions spécifiques au canton de Vaud

Le canton de Vaud dispose de deductions et d'abattements qui lui sont propres, non applicables dans d'autres cantons. Connaître ces spécificités peut représenter plusieurs centaines à milliers de francs d'économie fiscale annuelle.

### Deductions VD à ne pas manquer

| Spécificité VD                             | Montant / Condition                         | Action requise                     |
|--|---|------------------------------------|
| Deduction frais employe(e) de maison       | CHF 10'400/an max                           | Contrat de travail + décompte sal. |
| Deduction services à la personne (>60 ans) | CHF 3'600/an                                | Factures prestataire agréé         |
| Abattement pour couple biactif             | 50% du revenu le plus bas (max CHF 8'800)   | Automatique si deux revenus        |
| Deduction primes assurance-vie capitalisée | CHF 2'750 (célibataire), CHF 5'500 (couple) | Police assurance-vie               |
| Deduction politique et bénévolat           | CHF 10'100 max pour partis politiques       | Recu du parti                      |
| Tarif parental (enfants < 18 ans)          | Réduction impôt selon nombre enfants        | Déclaration enfants à charge       |

### Propriété immobilière dans le canton de Vaud

Si vous êtes propriétaire d'un bien en VD, la valeur locative est ajoutée à votre revenu imposable. En contrepartie, vous déduisez : les intérêts hypothécaires, les frais d'entretien (forfait ou frais réels), les primes assurance-batiment et les charges de copropriété (PPE).

**FRAIS D'ENTRETIEN IMMOBILIER :** Vous pouvez déduire soit le forfait (10% de la valeur locative pour bâtiment <10 ans, 20% pour >10 ans), soit les frais réels (travaux prouvés par factures). Comparez systématiquement. Les travaux de rénovation énergétique bénéficient d'un traitement préférentiel en VD.

### Frais médicaux : comment calculer le seuil

Ne sont déductibles que les frais médicaux dépassant 5% du revenu net (revenu brut moins toutes les autres déductions). Si votre revenu net est de CHF 75'000, le seuil est CHF 3'750. Vous déduisez uniquement le montant au-delà. Incluez : médecins, hospitalisations, lunettes, dentiste, physiothérapie.

#### CONSEIL HELVKIT

La déduction VD pour garde d'enfants tiers atteint CHF 15'200 par enfant. Beaucoup de familles ne déclarent pas les paiements en cash à une nourrice privée par peur ou manque d'information. Établissez un contrat simple et des recus mensuels : c'est légal, déductible et protège les deux parties.

## Simulations fiscales : combien payez-vous en VD ?

Le canton de Vaud est l'un des cantons à fiscalité élevée. Comprendre votre charge effective vous permet d'identifier les leviers d'optimisation disponibles. Les simulations suivantes sont établies pour la commune de Lausanne (coefficient communal 79.5), situation 2025.

### Salarie celibataire sans enfants — commune Lausanne

| Revenu brut annuel | Impot cantonal VD | Impot federal | Total impots | Taux effectif |
|--------------------|-------------------|---------------|--------------|---------------|
| CHF 60'000         | CHF 7'200         | CHF 1'400     | CHF 8'600    | ~14.3%        |
| CHF 80'000         | CHF 11'400        | CHF 2'400     | CHF 13'800   | ~17.3%        |
| CHF 100'000        | CHF 15'800        | CHF 3'700     | CHF 19'500   | ~19.5%        |
| CHF 130'000        | CHF 22'600        | CHF 5'900     | CHF 28'500   | ~21.9%        |
| CHF 200'000        | CHF 39'800        | CHF 12'500    | CHF 52'300   | ~26.2%        |
| CHF 300'000        | CHF 65'500        | CHF 22'000    | CHF 87'500   | ~29.2%        |

### Couple marie, deux revenus — commune Lausanne

| Revenu brut couple | Repartition | Impot cantonal VD | Impot federal | Total couple |
|--------------------|-------------|-------------------|---------------|--------------|
| CHF 120'000        | 60k + 60k   | CHF 10'500        | CHF 1'800     | CHF 12'300   |
| CHF 150'000        | 80k + 70k   | CHF 15'200        | CHF 3'100     | CHF 18'300   |
| CHF 200'000        | 100k + 100k | CHF 22'400        | CHF 5'400     | CHF 27'800   |
| CHF 250'000        | 150k + 100k | CHF 33'800        | CHF 9'200     | CHF 43'000   |

#### BON A SAVOIR

VD applique le splitting conjugal partiel : le revenu cumulé du couple est divisé par 1.9 (non 2) pour déterminer le taux. Cela pénalise les couples à revenus très proches. Utilisez le calculateur officiel VaudTax ou le calculateur fédéral ([www.estv.admin.ch](http://www.estv.admin.ch)) pour simuler votre situation exacte avec votre commune de domicile.

Sources : simulateur AFC ([www.estv.admin.ch/estv/fr/calculateurs](http://www.estv.admin.ch/estv/fr/calculateurs)), coefficients VD 2025. Les montants sont approximatifs et varient selon la commune (Lausanne : +79.5%, Nyon : +65.5%, Morges : +66%). Nyon et Morges offrent une fiscalité 15 à 20% plus avantageuse que Lausanne pour les mêmes revenus.

#### CONSEIL HELVKIT

Nyon vs Lausanne : pour un revenu de CHF 100'000, la différence d'imposition peut atteindre CHF 2'800/an. Sur 20 ans, le choix de commune économise ou coûte CHF 56'000. Si votre employeur est en région Nyon-Morges, domicilier à Nyon peut être une décision financièrement rationnelle.

## Cas pratiques : simulations avant / apres optimisation

Ces quatre cas illustrent comment les deductions disponibles modifient concretement la facture fiscale. Chaque cas part d'un revenu brut identifie et montre l'impact mesurable des principales optimisations.

### Cas 1 : Salarie CHF 95'000, Lausanne, 35 ans, celibataire

| Etape                                | Revenu / Deduction | Impact fiscal estime    |
|--------------------------------------|--------------------|-------------------------|
| Revenu brut initial                  | CHF 95'000         | Base de calcul          |
| - Frais transport (frais reels 30km) | - CHF 4'620        | - CHF 1'050 d'impots    |
| - Frais repas (> 10km)               | - CHF 3'200        | - CHF 730 d'impots      |
| - Pilier 3a (plafond)                | - CHF 7'258        | - CHF 1'650 d'impots    |
| - Formation continue (cours pro)     | - CHF 2'400        | - CHF 550 d'impots      |
| Revenu net impose apres deductions   | CHF 77'522         | Reduction de CHF 17'478 |
| Total impots economises              | -                  | ~CHF 3'980 par an       |

### Cas 2 : Couple biactif CHF 180'000 total, 2 enfants, Morges

| Etape                                       | Montant      | Impact fiscal estime   |
|---|--------------|------------------------|
| Revenus bruts combines                      | CHF 180'000  | Base de calcul         |
| - 2x Pilier 3a (CHF 7'258 x 2)              | - CHF 14'516 | - CHF 3'650 d'impots   |
| - Garde enfants tiers (plafond VD / enfant) | - CHF 15'200 | - CHF 3'420 d'impots   |
| - Abattement couple biactif VD              | - CHF 8'800  | - CHF 2'000 d'impots   |
| - Frais transport x 2 (frais reels)         | - CHF 8'000  | - CHF 1'800 d'impots   |
| Total optimise                              | -            | ~CHF 11'320 economises |

#### BON A SAVOIR

Le cas 2 demontre que l'optimisation d'un couple avec enfants peut depasser CHF 11'000/an. Beaucoup de couples negligent l'abattement biactif VD (automatique mais parfois mal renseigne dans VaudTax) et la deduction totale garde d'enfants. Verifiez que toutes les cases sont cochees avant soumission.

### Cas 3 : Independant CHF 150'000, Lausanne, 45 ans

Sans LPP, plafond 3a de 20% = CHF 30'000. Avec cotisation LPP volontaire de CHF 20'000 (rachat lacune) + 3a CHF 30'000 = CHF 50'000 de deductions totales possibles. Economie fiscale estimee : CHF 13'500. Revenu net impose reduit de CHF 150'000 a CHF 100'000. Un fiduciaire est recommande pour ce profil.

#### CONSEIL HELVKIT

Independants : le rachat LPP volontaire (lacune de cotisation) est une deduction illimitee en theorie. Pour un independant avec lacune de CHF 200'000, un rachat sur 5 ans de CHF 40'000/an peut reduire l'impot annuel de CHF 10'000+ et constituer un deuxieme pilier retraite. Consultez votre caisse de pension.

## Impot sur la fortune au canton de Vaud

L'impôt sur la fortune est une spécificité suisse. A VD, il s'applique sur la fortune nette mondiale (actifs - dettes). Le taux est progressif, avec un abattement important pour la fortune nette inférieure à CHF 56'000. La gestion de la fortune imposable est un levier fiscal sous-utilisé.

### Taux d'imposition VD — fortune nette 2025 (commune Lausanne)

| Fortune nette imposable   | Taux cantonal VD | Impot annuel estime (VD + fed.) | Optimisation possible      |
|---------------------------|------------------|---------------------------------|----------------------------|
| Moins de CHF 56'000       | 0% (exonere)     | CHF 0                           | N/A                        |
| CHF 56'001 - CHF 200'000  | ~0.08%           | ~CHF 160                        | Pilier 3a non imposable    |
| CHF 200'000 - CHF 500'000 | ~0.15%           | ~CHF 750                        | Amortissement hypothèque   |
| CHF 500'000 - CHF 1M      | ~0.25%           | ~CHF 2'500                      | Investissements 3a/LPP     |
| CHF 1M - CHF 2M           | ~0.30%           | ~CHF 6'000                      | Planification successorale |
| Plus de CHF 2M            | ~0.35%           | Variable                        | Conseiller fiscal requis   |

### Actifs inclus dans la fortune imposable VD

| Categorie d'actif                     | Inclusion            | Evaluation                           |
|---------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| Comptes bancaires (solde 31/12)       | Oui — 100%           | Solde au 31/12                       |
| Portefeuille titres / fonds           | Oui — 100%           | Cours de cloture 31/12               |
| Assurances-vie capitalisees           | Oui — valeur rachat  | Valeur de rachat au 31/12            |
| Pilier 3a (comptes bancaires)         | Oui — 100%           | Valeur totale au 31/12               |
| Pilier 3a (fonds de placement)        | Oui — 100%           | Valeur de marche                     |
| Bien immobilier propriete VD          | Oui — valeur fiscale | Valeur estimee CF (souvent < marche) |
| Veicule personnel                     | Non (VD)             | Non declare                          |
| Objets menagers / meubles             | Non (VD)             | Exoneres                             |
| Caisse de pension LPP (capital actif) | Non                  | Hors fortune jusqu'au retrait        |
| Pilier 1 AVS (futur droit rente)      | Non                  | Droit futur, non capitalise          |

#### PIEGE A EVITER

Erreur courante : ne pas déclarer les comptes à l'étranger. La Suisse a signé des conventions d'échange automatique d'informations (EAR) avec plus de 100 pays. Depuis 2018, vos comptes étrangers sont automatiquement communiqués à l'AFC. Une omission est assimilée à une fraude fiscale (non à une simple erreur). Regularisez via la procédure de dénonciation spontanée non punissable (avant tout contrôle).

#### CONSEIL HELVKIT

Le pilier 3a est imposé dans la fortune mais pas dans le revenu (avant retrait). Sur CHF 100'000 de capital 3a, l'impôt fortune annuel à VD est d'environ CHF 150. C'est infime comparé aux CHF 2'000+ d'économie sur le revenu annuelle. La fortune 3a est la fortune la plus 'efficiente' fiscalement en Suisse.

## Impot sur les gains immobiliers (IGI) en VD

**UNIQUEMENT SI VOUS VENDEZ UN BIEN IMMOBILIER** — Si vous n'etes pas propriétaire ou ne planifiez pas de vente immobiliere, passez directement a la page 9 (profils et strategies). Cette section ne vous concerne pas.

Lors de la vente d'un bien immobilier en VD, le gain realise (prix de vente - prix d'acquisition - frais) est soumis a l'impot sur les gains immobiliers (IGI). Cet impot est separe de l'impot sur le revenu ordinaire. Le taux diminue avec la duree de possession — un levier majeur pour optimiser la vente.

### Taux IGI selon duree de possession — Canton de Vaud

| Duree de possession | Taux IGI VD (sur le gain) | Commentaire                   |
|---------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Moins de 1 an       | 30%                       | Speculation — taux punitif    |
| 1 a 2 ans           | ~27%                      | Taux reduit apres speculation |
| 2 a 5 ans           | 26% - 33%                 | Baisse progressive            |
| 5 a 10 ans          | 20% - 26%                 | Periode intermediaire         |
| 10 a 20 ans         | 10% - 18%                 | Taux avantageux               |
| Plus de 20 ans      | 5% - 10%                  | Taux minimal VD               |
| Plus de 25 ans      | 3% - 5%                   | Longue detention              |

#### BON A SAVOIR

Si vous envisagez de vendre dans les 5 prochaines annees, chaque annee supplementaire de detention peut reduire votre IGI de 2 a 5 points de pourcentage. Sur un gain de CHF 200'000, attendre 2 ans de plus (de 8 a 10 ans) peut economiser CHF 6'000 d'IGI. Calculez sur [www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots) > Gain immobilier.

### Deductions admises sur le gain immobilier

| Deduction admise              | Condition   | Exemple CHF              |
|-------------------------------|---|--------------------------|
| Frais d'acquisition           | Acte notarie, commission agence, droits de mutation | CHF 15'000 - CHF 40'000  |
| Travaux de plus-value         | Ameliorations prouvees par factures (pas entretien) | CHF 20'000 - CHF 200'000 |
| Frais de vente                | Commission courtier, frais notaire vente            | CHF 10'000 - CHF 30'000  |
| Frais financiers lies a vente | Penalites remboursement hypothecque anticipee       | CHF 5'000 - CHF 50'000   |

### Remploi : report d'imposition possible

Si vous revendez votre residence principale et rachetez un bien equivalent en Suisse dans les 2 ans, vous pouvez reporter l'imposition du gain (remploi). L'IGI n'est pas annule mais differe jusqu'a la vente du nouveau bien. Ce mecanisme est crucial pour les personnes qui changent de logement sans retraite imminente.

#### CONSEIL HELVKIT

Travaux de plus-value vs travaux d'entretien : seuls les travaux qui augmentent la valeur du bien (extension, renovation lourde) sont deductibles de l'IGI. Conservez TOUTES les factures de travaux depuis l'achat du bien. Une facture perdue = une deduction perdue. Archivez en double (numerique + physique).

## Strategies par profil : votre situation, votre approche

Cinq profils types avec les priorites d'optimisation specifiques au canton de Vaud. Identifiez votre profil et appliquez les recommandations avant de déposer votre declaration.

### Profil 1 : Salarie debut de carriere (22 - 35 ans)

Priorites : ouvrir un pilier 3a des la premiere annee de travail (deduction immediate meme si versement partiel), maximiser les frais professionnels reels (transport, formation), profiter de la tranche marginale plus basse pour constituer des habitudes d'epargne fiscalement efficaces. Declarer tous les frais de formation meme si l'employeur refuse le remboursement.

### Profil 2 : Couple biactif avec enfants (30 - 50 ans)

Priorites : maximiser les deux piliers 3a (CHF 14'516 combines), declarer l'integralite des frais de garde (creche, nourrice, parascolaire — jusqu'a CHF 15'200 par enfant en VD), verifier l'abattement couple biactif dans VaudTax, optimiser le transport des deux conjoints. Verifiez la repartition optimale si un conjoint reduit son activite.

### Profil 3 : Independant (30 - 55 ans)

Priorites : cotiser le plafond 3a independant (20% du revenu AVS, max CHF 36'288), envisager l'affiliation volontaire a une caisse LPP pour les rachats deductibles, deduire les charges professionnelles reelles (bureau a domicile, vehicule professionnel, materiel). Les charges professionnelles sont potentiellement tres importantes — documentez chaque poste.

### Profil 4 : Proprietaire immobilier (tout age)

Priorites : choisir entre forfait entretien (10 ou 20% valeur locative) et frais reels (comparez systematiquement), deduire l'integralite des interets hypothecaires, verifier la valeur locative officielle (contestable si surestimee), planifier les gros travaux sur une annee a hauts revenus pour maximiser l'impact de la deduction.

### Profil 5 : Approche retraite (55 - 65 ans)

Priorites : planifier les retraits 3a sur 5 annees distinctes (echelonnement), envisager une reduction progressive du taux d'activite les annees de retrait 3a, anticiper l'IGI si vente immobiliere prevue, verifier les droits a la rente AVS (simulation sur [ah.admin.ch](http://ah.admin.ch)). Un rendez-vous avec un conseiller fiscal specialise retraite est rentable a ce stade.

#### CONSEIL HELVKIT

Independants VD : les cotisations AVS sur revenu independant sont elles-memes deductibles du revenu imposable. Cette double deduction (cotisation AVS deduite, puis 3a deduit du revenu AVS) est l'une des plus puissantes optimisations disponibles pour un independant en Suisse.

## Les 8 pieges les plus frequents — Canton de Vaud

Ces erreurs sont repetees annuellement par des milliers de contribuables vaudois. La plupart se corrigent en 5 minutes dans VaudTax. Les connaitre avant de déposer peut vous faire economiser plusieurs centaines a plusieurs milliers de francs.

### PIEGE A EVITER

Piege 1 — Accepter le forfait transport sans calculer les frais reels : pour un trajet de 25 km aller, les frais reels (voiture necessaire) =  $25 \times 2 \times 220 \times 0.70 = \text{CHF } 7'700/\text{an}$ . Le forfait plafonne a CHF 3'000 vous prive de CHF 4'700 de deduction supplementaire, soit ~CHF 1'000 d'impot economisable non declare.

### PIEGE A EVITER

Piege 2 — Oublier de declarer les comptes etrangers dans la fortune : depuis 2018, l'EAR (echange automatique de renseignements) transmet automatiquement l'information a l'AFC. Une omission detectee devient une infraction fiscale, pas une simple erreur. Regularisez via la procedure de denonciation spontanee si vous avez des avoirs non declares.

### PIEGE A EVITER

Piege 3 — Ne pas contester la valeur locative surestimee : la valeur locative officielle est souvent calculee sur des donnees de marche datees. Si le loyer de marche actuel pour un bien comparable est inferieur a la valeur locative taxee, une contestation est recevable. Chaque CHF 1'000 de reduction = environ CHF 200 d'impot annuel economise.

### PIEGE A EVITER

Piege 4 — Deduire des frais medicaux sans atteindre le seuil de 5% : si votre revenu net est de CHF 80'000, le seuil est CHF 4'000. En-dessous, aucune deduction. Verifiez d'abord si vous atteignez le seuil avant de passer du temps a compiler les recu. Si vous etes proche, differrez certains soins non urgents a l'annee suivante pour grouper les depenses.

### PIEGE A EVITER

Piege 5 — Ignorer la deduction pour formation continue : jusqu'a CHF 12'000 cantonalement (CHF 12'900 federalement). Inclut : cours de langues lies a l'activite, formations en ligne professionnelles, certifications metier, conferences sectorielles. Ne requiert pas l'accord de l'employeur — c'est votre droit individuel.

### PIEGE A EVITER

Piege 6 — Declarer le pilier 3a comme revenu avant retrait : le capital 3a ne doit PAS apparaitre en revenu tant qu'il est dans le compte. Il figure uniquement dans la fortune (rubrique prevoyance liee). Declarer par erreur les rendements 3a comme revenu peut generer une surimposition de CHF 500 a CHF 3'000.

### PIEGE A EVITER

Piege 7 — Ne pas demander de prolongation avant le 31 mars : la prolongation gratuite jusqu'au 15 septembre prend 2 minutes sur vdtax.vd.ch. Attendre apres le 31 mars sans l'avoir demandee expose a la taxation d'office (estimation forfaitaire souvent superieure a la realite) et des frais de reclamation.

### PIEGE A EVITER

Piege 8 — Conserver les justificatifs seulement 5 ans : le droit vaudois (art. 178 LI-VD) autorise un rappel fiscal jusqu'a 10 ans en cas d'omission grave. Conservez tous vos documents fiscaux 10 ans. Pour les justificatifs liees a l'immobilier (factures travaux), conservez-les jusqu'a la vente du bien + 10 ans.

### CONSEIL HELVKIT

Rappel : en cas d'erreur dans votre declaration, une reclamation dans les 30 jours suivant la taxation definitive est possible. Au-dela, seule la revision extraordinaire est possible (conditions tres strictes). Lisez votre avis de taxation attentivement des reception et contestez dans le delai si necessaire.

## Ressources officielles — Canton de Vaud et federal

Toutes les informations fiscales vaudoises sont disponibles gratuitement. Ces ressources sont les plus fiables et les plus à jour. Utilisez-les systématiquement avant tout contact avec un fiduciaire — vous économiserez en honoraires.

### Portails officiels cantonaux VD

| Ressource                         | URL  | Usage principal                         |
|-----------------------------------|--|---|
| VaudTax (déclaration en ligne)    | <a href="http://vdtax.vd.ch">vdtax.vd.ch</a>                                 | Saisie et depot declaration annuelle    |
| Site impôts VD                    | <a href="http://www.vd.ch/impots">www.vd.ch/impots</a>                       | Informations generales, formulaires     |
| Calculateur impôts VD             | <a href="http://www.vd.ch/calcul-impots">www.vd.ch/calcul-impots</a>         | Simuler sa charge fiscale selon commune |
| Administration cantonale VD (ACI) | <a href="http://www.vd.ch/aci">www.vd.ch/aci</a>                             | Contact officiel, reclamations          |
| Regles deductions VD              | <a href="http://www.vd.ch/impots/deductions">www.vd.ch/impots/deductions</a> | Montants et conditions a jour           |
| Gain immobilier VD                | <a href="http://www.vd.ch/impots/gain-imm">www.vd.ch/impots/gain-imm</a>     | Calcul IGI, formulaires retrait         |
| Guide VaudTax PDF officiel        | <a href="http://vdtax.vd.ch/aide">vdtax.vd.ch/aide</a>                       | Manuel officiel VaudTax 2025            |

### Ressources federales (Administration federales des contributions)

| Ressource                       | URL  | Usage principal                         |
|---------------------------------|--|---|
| Calculateur federal IFD         | <a href="http://www.estv.admin.ch/calcul">www.estv.admin.ch/calcul</a>           | Simuler impot federal direct            |
| Circulaires et informations AFC | <a href="http://www.estv.admin.ch">www.estv.admin.ch</a>                         | Interpretations officielles             |
| Comparateur inter-cantonal      | <a href="http://www.estv.admin.ch/comparaison">www.estv.admin.ch/comparaison</a> | Comparer fiscalite VD vs autres cantons |
| Texte legal (LIFD)              | <a href="http://admin.ch">admin.ch</a> > RS 642.11                               | Loi sur l'impot federal direct          |
| Texte legal (LHID)              | <a href="http://admin.ch">admin.ch</a> > RS 642.14                               | Harmonisation inter-cantonale           |
| Brochures fiscales AFC          | <a href="http://www.estv.admin.ch/brochures">www.estv.admin.ch/brochures</a>     | Guides thematiques gratuits             |

### Outils de verification et de comparaison

| Outil                       | URL  | Ce qu'il fait                         |
|-----------------------------|--|---------------------------------------|
| Moneyland — Impôts CH       | <a href="http://www.moneyland.ch/impots">www.moneyland.ch/impots</a> | Compare communes, cantons, situations |
| Comparis — Fiscalite        | <a href="http://www.comparis.ch/impots">www.comparis.ch/impots</a>   | Calculateur simplifie multi-canton    |
| FSP (fiduciaires agrees)    | <a href="http://www.treuhandsuisse.ch">www.treuhandsuisse.ch</a>     | Trouver un fiduciaire agree VD        |
| OREF (formation fiduciaire) | <a href="http://www.oref-vd.ch">www.oref-vd.ch</a>                   | Formation fiscale independants VD     |

#### BON A SAVOIR

L'ACI (Administration cantonale des impôts VD) propose des seances d'information gratuites annuelles pour les independants et les nouveaux arrivants dans le canton. Consultez [www.vd.ch/aci](http://www.vd.ch/aci) > Informations et formation pour le calendrier. Ces seances valent largement le deplacement : informations directes, questions specifiques bienvenues.

#### CONSEIL HELVKIT

Pour toute question sur une taxation specifique, contactez directement le bureau de taxation de votre cercle (coordonnees sur [www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots) > Contacts > Bureaux de taxation). Chaque region VD a son bureau : Lausanne, Nyon, Morges, Yverdon, Vevey, Aigle. Prenez rendez-vous par email — les guichets sans rendez-vous sont longs.

## Calendrier et delais officiels — 2025

| Date                     | Etape   | Consequences si manquee              |
|--------------------------|---|--------------------------------------|
| 1er janv. 2025           | Ouverture VaudTax 2024                              | N/A — debut de periode               |
| 15 mars 2025             | Date optimale de depot (recommandee)                | Aucune — c'est votre avantage        |
| 31 mars 2025             | Date limite officielle sans prolongation            | Rappel automatique + frais possibles |
| Avant 31 mars            | Demande de prolongation en ligne sur vdtax.vd.ch    | Si apres 31 mars : refus possible    |
| 15 septembre 2025        | Date limite prolongation accordee (standard)        | Demande de prolongation speciale     |
| Novembre - Decembre 2025 | Reception taxations definitives (declarations mars) | Delai de recours 30 jours            |
| 30 jours apres taxation  | Delai de reclamation en cas d'erreur                | Perte du droit de reclamation        |
| 31 decembre 2025         | Fin versement 3a deductible exercice 2025           | Deduction perdue pour l'annee        |

### Prolongations : procedure simplifiee

Demande de prolongation en ligne : connectez-vous sur vdtax.vd.ch avec votre code d'accès, allez dans Mon compte > Demander une prolongation. La prolongation standard jusqu'au 15 septembre est accordee automatiquement sans justification. Pour les fiduciaires representant plusieurs clients, la prolongation globale est disponible jusqu'au 31 janvier de l'annee suivante.

### En cas de divergence ou de reclamation

Si votre taxation definitive comporte des erreurs, vous disposez de 30 jours pour deposer une reclamation ecrite aupres de l'autorité de taxation (formulaire disponible sur vd.ch/impots). La reclamation doit etre motivee et accompagnee des pieces justificatives. Une reclamation tardive de 1 jour est definitivement irrecevable.

En cas de taxation d'office (declaration non deposee), l'administration applique une estimation forfaitaire souvent superieure a la realite. Regularisez immediatement et deposez une reclamation dans les 30 jours avec votre declaration complete.

#### CONSEIL HELVKIT

Demandez votre prolongation AVANT le 31 mars sur vdtax.vd.ch — 2 minutes, accord immediat, valable jusqu'au 15 septembre. Ne demandez pas par courrier postal (3 semaines de traitement). Ne demandez jamais apres le 31 mars sans raison valable documentee : le refus devient probable et la taxation d'office suit rapidement.

## Checklist de validation avant envoi

Utilisez cette checklist dans l'ordre avant de finaliser et soumettre votre déclaration dans VaudTax. Une déclaration erronée n'est corrigable que via réclamation — procédure qui prend 6 à 12 mois. Mieux vaut prendre 30 minutes supplémentaires avant l'envoi.

### Revenus et fortune — complétude

- Tous les revenus déclarés (salaires, dividendes, loyers, rentes, honoraires)
- Certificat de salaire : lignes F et G vérifiées et cohérentes
- Capital pilier 3a correctement déclaré dans la fortune (mais non dans le revenu avant retrait)
- Valeur de tous les comptes bancaires au 31/12 renseignée dans la fortune
- Valeur des titres/fonds au 31/12 renseignée (cours de clôture)
- Assurances-vie capitalisées : valeur de rachat déclarée dans la fortune

### Deductions — exactitude

- Frais de transport vérifiés (forfait ou frais réels selon plus favorable)
- Pilier 3a : montant versé exactement conforme à l'attestation
- Frais médicaux calculés après déduction du seuil de 5%
- Garde d'enfants : totalité des factures incluse
- Dons : uniquement organisations reconnues d'utilité publique par AFC
- Frais professionnels : vérifier si forfait ou frais réels plus avantageux

### Conservation et archivage

- Télécharger et conserver l'accuse de réception de dépôt (PDF VaudTax)
- Conserver TOUS les justificatifs pendant 10 ans (pas seulement 5 ans)
- Photographier les reçus papier fragiles (thermiques) avant archivage
- Vérifier la date valeur du dépôt (heure dans VaudTax, pas minuit)

**IMPORTANT** — Conservation 10 ans : Le droit fiscal vaudois permet au fisc de rappeler un contribuable jusqu'à 10 ans en arrière en cas d'omission grave ou de fraude (article 178 LI-VD). Conservez systématiquement tous vos justificatifs, même pour les petites déductions. L'accès au gestionnaire de documents VaudTax ne remplace pas votre archive personnelle.

Ce template est fourni à titre indicatif. La législation fiscale peut être modifiée. Pour une déclaration complexe (succession, immobilier locatif, indépendance, départ/arrivée en cours d'année), consultez un fiduciaire agréé par la FSP ou l'OREF.

#### CONSEIL HELVKIT

Conservez l'accuse de réception de votre déclaration (PDF VaudTax) pendant 10 ans minimum. C'est votre seule preuve légale de dépôt dans les délais. L'administration VD a 10 ans pour contestation en cas d'omission importante. Scannez et sauvegardez en cloud — le papier se perd.